

AUXERRE, le 27 mars 2020

Direction de l'éducation nationale
IEN AUXERRE 1
Isabel ROUMIEUX

Téléphone
03 86 72 20 43
Courriel
secaux1@ac-dijon.fr
<http://ia89.ac-dijon.fr/ien/auxerre1/>

12 bis boulevard Galliéni
BP 66
89011 AUXERRE Cedex

l'inspectrice de la circonscription

à

Mesdames et Messieurs les directeurs
Mesdames et Messieurs les enseignants
Mesdames et Messieurs les enseignants spécialisés
Mesdames et Messieurs les enseignants remplaçants

Nous arrivons au terme de deux semaines de confinement et je souhaite vous adresser un court bilan.

Au cours de la semaine dernière, nous avons œuvré dans l'urgence de façon à répondre :

- aux problématiques des familles dont les parents sont indispensables dans la gestion de cette crise sanitaire
- aux exigences de cette nouvelle forme de travail à distance afin d'assurer la nécessaire continuité pédagogique.

Cinq écoles « ressources » ont été identifiées ; toutes les précisions concernant ces accueils ont été mises en ligne sur le site de circonscription que je vous invite à consulter régulièrement.

Je souhaite dès à présent remercier sincèrement les directrices et directeurs, présent.es chaque jour dans leur école pour accueillir au mieux ces enfants ainsi que les nombreux enseignants volontaires qui se sont rapidement proposés ; ainsi un roulement a pu se mettre en place. Le nombre d'enfants accueillis est variable d'une école à l'autre et d'un jour à l'autre ; dans quatre communes un relai pour les temps de cantine est mis en place, en revanche, dans une école, les enseignants sont également présents sur la pause méridienne pour garder les enfants.

Les organisations varient également, le roulement s'effectue par journée, soit par demi-journée.

Je renouvelle sincèrement mes remerciements à toutes les directrices et tous les directeurs d'écoles qui coordonnent la continuité pédagogique, informent leurs collègues, informent les familles, font en sorte que le lien entre tous et toutes ne soit pas rompu.

Je tiens également à remercier sincèrement les chargé.es de classe qui dans l'immense majorité fournissent un travail remarquable, font preuve d'un dévouement et d'un professionnalisme exemplaire, afin que la continuité pédagogique puisse se mettre en œuvre, en fonction du contexte et de l'environnement familial.

Aujourd'hui, je renouvelle ma demande, et m'adresse particulièrement aux enseignants remplaçants, qui n'ont pas de classe à suivre et qui n'assurent pas de présentiel, pour venir renforcer les tours de garde. Les deux semaines à venir sont de façon générale organisées, mais il reste la troisième semaine.

Prenez contact avec les directrices et directeurs des écoles ressources si vous pouvez vous engager, toutes les informations sont sur le site de la circonscription.

Le cadre étant inhabituel, il convient d'envoyer toutes les demandes de justificatif de déplacement à ienaux1@ac-dijon.fr, et pour toute autre question, d'appeler soit sur mon portable 06 30 75 15 55 ou au 03 86 72 20 42 (ligne directe DSDEN).

L'équipe de circonscription reste bien évidemment à l'écoute de chacun, est toujours disponible et à vos côtés pour répondre à toutes vos questions ; le site de la circonscription est mis régulièrement à jour.

INFORMATIONS DIVERSES

Poursuite de scolarité : on maintient le calendrier prévu dans la circulaire. J'attire néanmoins votre attention sur les éléments suivants :

Je propose que :

- pour les demandes de raccourcissement de cycle : seule l'ANNEXE 1 est communiquée à partir du moment où toutes les parties concernées sont d'accord.
- pour les demandes en maternelle : aucun dossier n'est retourné en circonscription dans la mesure où la loi n'autorise pas le maintien sauf notification de la MDPH (s'en tenir à la décision de celle-ci).
- pour les demandes de maintien ; je rappelle que celles-ci doivent rester exceptionnelles ; un dossier succinct mais néanmoins significatif (compte rendu équipe éducative, avis éventuel du psychologue, quelques travaux significatifs...) sera communiqué directement par mail au secrétariat.

Carte scolaire : les différentes instances vont se tenir (à distance) ; le CDEN sera tenu vraisemblablement le 10 avril.

Sorties scolaires : dans l'attente de directives.

En attendant, un très grand merci pour votre mobilisation, bon courage à toutes et à tous et surtout prenez soin de vous.

Isabel ROUMIEUX